

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt trois, le quatre avril, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Au Centre Culturel et de Congrès à Paray-le-Monial, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 29 mars 2023.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2023\_009 - FINANCES ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : DÉCHETS MÉNAGERS, OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL, MAISON DE SANTÉ DE L'ARCONCE, ZAC DES MÛRIERS, SPANC, GEMAPI, LIGERVAL ET PORT DE PLAISANCE)**

Avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- **Une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de l'établissement) ;
- **Le bilan comptable** qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de l'établissement public ;

Ce compte de gestion est soumis au vote du Conseil communautaire qui peut constater ainsi la stricte concordance du compte administratif et du compte de gestion.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-31 et L.5211-1,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le compte de gestion produit par le comptable public,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif du 21 février 2023,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 28 février 2023,

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances, Administration Générale, Mutualisations en date du 22 mars 2023,

Considérant que le compte de gestion 2022 établi par le comptable du Trésor public est constaté conforme au compte administratif,

*Après interventions du Président Gérald GORDAT et Magali DUCROISSET,*

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public:**

**A l'unanimité,**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

**DÉCIDE**

- **d'adopter le compte de gestion 2022, dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif (résultats des comptes de gestion 2022 annexés),**
- **d'autoriser le Président, ou son représentant, à effectuer l'ensemble des démarches administratives et financières et à signer l'ensemble des documents y afférent.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX</b>
<b>Membres présents à la séance : 58</b>	<b>Votants : 69</b>

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Cyrille DUCERF, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Pierre URCISSIN, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Daniel PACAUD, Régis GAUTHERON, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Michel ARNOUX, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, Alain MIMEUR, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

Catherine CLERGUÉ à Jean-Marc NESME, Annie BOISSARD à André ACCARY, Guillaume CHAUVEAU à Fabien GENET, Anne DEGRANGE à Jean-Louis PETIT, Marie-Agnès FORGEAT à Nicole GEORGES, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Lolita RODRIGUEZ à David BÊME, Pascal RAMEAU à André COTTIN, Emmanuel REY à Paul DUMONTET, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Michel TRAVELY à Gilles PERRETTE

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Céline BIJON, Julien GAGLIARDI, Gérard LALLEMENT, Jean-Baptiste LEFORT, Patrick PAGÈS

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 4 avril 2023  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**